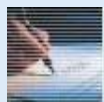




Flash d'information n° 410 du 21 avril 2021

Statut & Carrière

Echelles indiciaires au 1er avril 2021...



Cette mise à jour porte sur :

L'attribution de points d'indice majoré à compter du **1er avril 2021** pour les traitements inférieurs au SMIC ([décret n° 2021-406 du 8 avril 2021](#)). Cette revalorisation concerne les 5 premiers échelons en C1, les 2 premiers échelons en C2 et le premier échelon de la grille indiciaire du grade d'agent de maîtrise.

[Accès Réservé / Echelles indiciaires et durées de carrière](#)

✉ Stéphanie FONTAINE
02.48.50.82.55
stephanie.fontaine@cdg18.fr

Emploi public

Formation au métier du secrétariat de Mairie session 2020/2021...



Le BERRY REPUBLICAIN en parle ...

BRINON-SUR-SAULDRE ■ Julie Wujkowic a terminé son stage vendredi dernier dans la commune

Une secrétaire de mairie formée pour pallier le manque

La stagiaire Julie Wujkowic a achevé vendredi dernier son stage au sein de la mairie de Brinon-sur-Sauldre, après six semaines de formation sur le terrain.

Le terme d'un partenariat fructueux autant que nécessaire, réalisé en deux temps, entre cette femme de 37 ans et la commune, sous l'égide du Greta et du Centre de gestion du Cher.

Une première pour la municipalité, qui s'est montrée réceptive à ces protocoles de formation récents, mis en place face au

manque annoncé de secrétaires de mairie, notamment en milieu rural : « Ils se sont aperçus que beaucoup de secrétaires allaient partir à la retraite, et qu'il allait être compliqué de les remplacer », explique Cécile Mégret, qui occupe cette fonction.

Tutorée également par Aurélie Fricheteau et Sophie Lacour, la Blancfortaise d'origine a bénéficié du premier stage de ce type dans la structure : « Le sérieux du Centre de gestion nous a convaincus. Ce n'est pas évident car c'est un poste qui né-



STAGE. Julie Wujkowic, accompagnée de sa tutrice Cécile Mégret

cessite une certaine confidentialité. Mais ce n'était pas qu'un stage d'observation, il s'agissait de réellement former au métier, un peu comme un apprentissage. C'est de la transmission de savoir, si on ne le fait pas nous, qui le fera ? »

« Plus je découvre, plus ça me plaît »

Auparavant dans l'immobilier, Julie s'est réorientée en 2019 vers cette formation de cinq mois, attirée par le contact humain et la polyvalence : « On ne fait jamais

la même chose, de l'état civil à l'urbanisme, en passant par le conseil municipal et les ressources humaines. Plus je découvre le métier, plus ça me plaît. » Elle achève aujourd'hui son cursus plus motivée que jamais, et reconnaissante envers la commune et ses habitants : « Les Brinonnais ont été charmants et, malgré la pandémie, on a quand même vu du monde un peu tout le temps, c'était agréable. » Elle recherche désormais un poste dans le Cher nord ou le sud du Loiret. ■

[Cliquez sur cette image pour l'agrandir...](#)

BR du 21 avril 2021

Cette deuxième session de formation mise en place par le Centre de Gestion du Cher en partenariat avec le GRETA BERRY et la Région Centre Val-de-Loire, arrive à sa fin....

... n'hésitez pas à nous faire part de vos besoins en recrutement ou remplacement.

Concours & Exams

Parution du décret n°2021-376 du 31 mars 2021 limitant les inscriptions aux concours...



Le décret n°2021-376 du 31 mars 2021 est paru au Journal Officiel du 2 avril 2021. Ce décret vient ainsi préciser les modalités de mise en œuvre de la procédure visant à limiter l'inscription d'un candidat à un même concours organisé simultanément par plusieurs Centres de gestion, quelles que soient les modalités d'accès (externe, interne ou 3ème concours).

[Calendrier des concours](#)

✉ Julie HEURTAULT

[Lire le communiqué du 8 avril 2021 de la FNCDG](#)


Gestionnaire Concours et
Examens professionnels
02.48.50.94.37

 Pascal PELLENTZ
02.48.50.94.39
service.concours@cdg18.fr



[Cliquez sur cette image pour l'agrandir...](#)

Prévention

 Cédric ILIADI
02.48.50.94.38
hygiene-securite@cdg18.fr

 Nicolas MILLON
02.48.50.94.33
preventeur@cdg18.fr

 Secrétariat
02.48.50.94.34
pascale.frerard@cdg18.fr

FIPHFP - soutien psychologique**Un soutien téléphonique de psychologues formés à l'accompagnement de personnes handicapées :**

Pendant le confinement, l'Agefiph a mis en place des cellules d'écoute psychologiques dans toutes les régions pour les personnes en situation de handicap, les demandeurs d'emploi, les salariés, les agents de la fonction publique, les stagiaires de la formation professionnelle, les salariés et agents publics en arrêt de travail, les travailleurs indépendants, isolés ou rencontrant des difficultés liées à la crise actuelle. Cette cellule s'adresse également aux proches et aidants des personnes en situation de handicap. Ce service de soutien psychologique est accessible au 0800 11 10 09 et pour les personnes sourdes et malentendantes [en cliquant ici...](#)

Le FIPHFP lance une série de 15 webinaires thématiques "Handicap & Emploi"

Cette année, dans le cadre du nouveau marché Handi-Pacte 2021-2023, les Directeurs Territoriaux au Handicap du FIPHFP ont allié leurs forces pour proposer **une série de webinaires à dimension nationale** sur des thématiques en lien avec le handicap et l'emploi.

[Voir la version en ligne...](#)

Informations**Questions réponses relatives à la prise en compte dans la Fonction Publique Territoriale de l'évolution de l'épidémie de Covid-19...**

[Téléchargez la version du 13 avril 2021...](#)

INFORMATION DGCL (MISE A DISPOSITION)

Nous vous prions de trouver ci-dessous un point de vigilance signalé par la DGCL :

Les Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) ont été récemment contactées par des groupements d'employeurs envisageant de mettre à disposition des collectivités territoriales des personnels recrutés sous contrat de professionnalisation. Le nombre important de contacts pris par ces groupements sur ce sujet laisse présager une campagne auprès des employeurs territoriaux afin de leur proposer de telles mises à disposition.

Cette mise à disposition constitue un contournement de l'interdiction faite au secteur public non industriel et commercial d'avoir recours à de tels contrats et donc, un détournement de la loi. En effet, si une collectivité territoriale ne peut pas recruter un salarié sous contrat de professionnalisation, elle ne peut pas davantage en bénéficier dans le cadre d'une mise à disposition par un organisme tiers.

 ZAC le PORCHE - 18340 PLAIMPIED-GIVAUDINS  02.48.50.82.50  02.48.50.37.59 - www.cdg18.fr [Contacts](#) [Plan d'accès](#)

Destinataire : [Nom]